ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cancer

Question écrite n° 42095

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'economie et des finances de lui preciser si tous les moyens de la brigade financiere sont bien mis a la disposition des investigations en cours aupres du juge d'instruction charge d'enqueter sur les detournements financiers de l'ARC, puisque certaines informations de presse (Le Point, 20 juillet 1996) font etat d'une reduction de ces moyens d'investigation. S'agissant d'une des plus vastes escroqueries contemporaines, il apparait souhaitable et meme indispensable que tous les moyens necesssaires soient mis a la disposition de la justice pour que celle-ci soit effectivement en mesure, dans les meilleurs delais, d'accomplir son oeuvre d'assainissement, tant attendue par les Francais.

Texte de la réponse

Les moyens humains mis en oeuvre par la brigade financiere pour traiter le dossier de l'ARC, tant sur le plan national qu'international, n'ont jamais varie. Un commissaire de police, un commandant chef de groupe et deux officiers travaillent en permanence sur cette enquete.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42095
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : économie et finances
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 août 1996, page 4337
Réponse publiée le : 14 octobre 1996, page 5414